

L'an deux mil vingt-deux le treize du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil à la Mairie d'Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 5 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

Membre suppléant présent :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

5 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Mathias DIXNEUF
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU

Excusés : Gérard CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Fabrice DURAND, Sébastien FAURE, Monique NOLOT, Frédéric PARTHENAY

Dominique BARREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 06 décembre

COMPTABILITE-FINANCES-FISCALITE

Décisions modificatives n° 2022-002

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire valide les décisions modificatives exposées en annexe.

A Airvault, le 13 décembre 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20221220-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 20-12-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

Décisions modificatives

La présence du compte 1068 est anormale dans un budget géré en comptabilité de stock. Cette anomalie doit être régularisée au vu d'une délibération par opération d'ordre budgétaire par un mandat au 1068 (chapitre 040) et un titre au 7785 (chapitre 042) pour un montant de 759,90 euros.

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Auralis 1 (DM n°1)	Investissement	040	1068	759.90	
		16	1641		759.90
	Fonctionnement	011	605	759.90	
		042	7785		759.90

Afin de dissoudre ce budget, il convient de finir d'amortir les subventions pour 1 009,17 €.

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Chevalerie du Thouet (DM n°2)	Fonctionnement	042	777		1 009,17
		023	023	1 009,17	
	Investissement	021	021		1 009,17
		040	13918	1 009.17	

Afin de régulariser les amortissements des subventions, il convient de finir d'amortir les subventions et d'équilibrer le budget pour 27 335,36 €.

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Déchets (DM n°2)	Fonctionnement	011	60622	29 335,36	
		68	6817	-2 000	
		042	777		27 335,36
	Investissement	21	2188	-27 335,36	
		040	13916	7 637,18	
		040	13918	19 698,18	

La présence du compte 1068 est anormale dans un budget géré en comptabilité de stock. Cette anomalie doit être régularisée au vu d'une délibération par opération d'ordre budgétaire par un mandat au 1068 (chapitre 040) et un titre au 7785 (chapitre 042) pour un montant de 10 080,00 euros.

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
ZA Le Grd Tillais (DM n°1)	Investissement	040	1068	10 080,00	
		16	1641		10 080,00
	Fonctionnement	011	608	10 080,00	
		042	7785		10 080,00

Afin de prendre en compte la redistribution de 50% de tout IFR à partir de 2022 aux communes et envisager une redistribution plus importante à la commune d'Availles-Thouarsais, il convient de réaliser la DM suivante.

Budget	Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Budget Principal (DM n°1)	Fonctionnement	014	739113	50 000,00	
		73	73114		50 000,00

AR-Préfecture

079-200041416-20221220-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 20-12-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48